

Balance TON GASPI !

#BALANCETONGASPI



QUI EST CONVERGENCE INFIRMIÈRE ?

Convergence Infirmière est aujourd'hui l'un des 3 syndicats représentatifs des infirmières et des infirmiers libéraux en France.

Depuis sa naissance en 1999, Convergence Infirmière n'a eu de cesse de se battre et se mobiliser pour les infirmières et les infirmiers libéraux : empêcher ou dénoncer les mauvaises décisions, lutter ou obtenir des avancées importantes pour la profession, agir pour lutter contre le gaspillage sous toutes ses formes dans le domaine de la santé.

Convergence Infirmière obtient dans les années 2000 une revalorisation historique des honoraires infirmiers de 15 %. En mars 2019, Convergence Infirmière est le seul syndicat qui refuse de signer l'avenant N°6 entraînant une baisse de la rémunération de la prise en charge de la dépendance notamment.

Convergence Infirmière participe en 2019 à la création avec diverses professions libérales du collectif SOS RETRAITE, pour lutter notamment contre la spoliation des réserves de nos caisses de retraites et l'augmentation de 28 % des cotisations. Par cette action, la réforme est repoussée.

En 2022, Convergence Infirmière signe un partenariat avec le C2DS (Comité pour le développement durable en santé) afin d'agir concrètement pour le développement durable en santé dans les territoires, de sensibiliser les prescripteurs, les délivreurs, l'ensemble des professionnels de santé et les patients.

Le 16 juin 2023, Convergence Infirmière est le seul syndicat représentatif qui refuse de signer l'avenant N°10 actant une misérable hausse de 25 centimes de l'indemnité forfaitaire de déplacement après une large consultation des infirmiers libéraux (inédit), alors que la plupart des honoraires sont bloqués depuis 15 ans.

Convergence Infirmière est mobilisé contre le dénigrement des IDEL, les contrôles d'activité incessants et la chasse aux indus. Le syndicat agit et se mobilise pour que des mesures fortes et efficaces soient prises par le gouvernement. Convergence Infirmière est également pleinement engagé contre le gaspillage dans le domaine de la santé, pour des soins plus vertueux en matière de développement durable.

POURQUOI L'OPÉRATION "BALANCE TON GASPI" ?

Les infirmières et les infirmiers libéraux en ont assez d'être complices d'un gaspillage forcé de médicaments, de dispositifs médicaux et de petits équipements.

Une grande partie pourrait être évitée, des économies importantes pourraient ainsi être générées et l'impact sur notre environnement limité.

L'empreinte carbone du secteur de la santé qui comprend tout le parcours médical des patients, le transport, les soins à domicile, la fabrication des médicaments, dispositifs médicaux, le déplacement des soignants, les infrastructures, le traitement des déchets, etc. représente environ 47 mégatonnes de CO₂ équivalent ce qui correspond à 8 % de l'empreinte nationale. 54 % de cette empreinte correspond aux achats et fabrication de médicaments et dispositifs médicaux.

LES OBJECTIFS DE L'OPÉRATION "BALANCE TON GASPI" ?

Il s'agit de sensibiliser le corps médical, les industriels, les décideurs et plus largement l'ensemble de la population sur ce gaspillage.

Il s'agit de réduire l'empreinte carbone du secteur de la santé, limiter l'impact du secteur de la santé sur l'environnement (pollution des eaux, expositions toxiques, etc.), maîtriser l'empreinte énergétique et écologique d'un soin.

Il s'agit de faire des économies qui pourraient être redistribuées afin de revaloriser les IDEL sans surcoût pour la collectivité.

C'est une revendication de Convergence Infirmière.

LES ATTENTES

1,476 milliards par an d'économies sur la base de 35 000 cabinets infirmiers composés en moyenne de 3 infirmiers et prenant en charge en moyenne 37 patients par jour.

Convergence Infirmière demande au Gouvernement de mettre un terme au gaspillage dans les prises en charge à domicile. Les patients et les soignants valent plus que les lobbys et le gâchis !

Convergence Infirmière exige que les actes courants et l'IFD soient dignement revalorisés (4€ pour l'AMI et 4€ pour l'IFD)

Convergence Infirmière exige que les infirmières et les infirmiers libéraux puissent bénéficier d'une retraite pleine et entière à 62 ans.

Convergence Infirmière exige une consultation infirmière afin que les IDEL puissent être les coordinateurs des prises en charge et des retours d'hospitalisation à domicile.

Convergence Infirmière exige plus largement l'ouverture immédiate de négociations conventionnelles afin que tous les sujets concernant la profession soient mis sur la table.

LES PREMIERS RÉSULTATS

Les médias nationaux et locaux ont déjà largement relayé cette opération.

La Cour des comptes a lancé une enquête sur le « Bon usage des produits de santé ».

La CNAM a mis en place un groupe de travail sur «la pertinence et la sobriété».

De nombreux responsables politiques sont très attentifs à nos propositions.



123

**MILLIONS D'EUROS
GASPILLÉS
PAR MOIS***

Les cabinets d'infirmières libérales dénoncent le gaspillage forcé de médicaments, dispositifs médicaux et petits équipements constaté au domicile des patients et dans leur cabinet.



**# Balance
TON GASPI !**



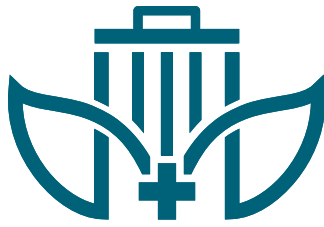
655 600

**TONNES
ÉQUIVALENT
CO2****

C'est l'empreinte carbone de ce gaspillage. Réduire ce gaspillage, serait faire un grand pas vers la décarbonation de la santé.

* sur la base de 35 000 cabinets, composé en moyenne de 3 infirmiers.

** sur la base des facteurs d'émissions monétaires, et l'hypothèse de 70 % de médicaments et 30 % de dispositifs médicaux.



Balance TON GASPI !

LES CAUSES DU GASPILLAGE

- ▶ Sur-prescription (médicale, hospitalière, Had, prestataire..)
- ▶ Manque de responsabilisation des patients ou des aidants,
- ▶ Absence de contrôle (volontaire ou non) des pharmaciens avec sur délivrance (notamment pour les « si besoin »)
- ▶ Les conditionnements en boîte de 90 ou le cas des insulines (dosage en unité mais sur-délivrance)
 - ▶ Observance
- ▶ Rôle des labos avec un conditionnement inadéquat
- ▶ Pas d'organisme collecteur du gâchis pour recycler

PROPOSITION DE PLUSIEURS PISTES POUR ÉVITER LE GASPILLAGE :

- ↗ Mettre en œuvre une consultation infirmière à chaque prise en charge qui permettrait de vérifier le stock médicamenteux, les dispositifs médicaux et matériels détenus par les patients, et une consultation de suivi thérapeutique avec un bilan médicamenteux (comprend observance, conciliation médicamenteuse, analyse des stocks, iatrogène médicamenteuse, etc)
 - ↗ Quand l'ordonnance stipule si besoin, ne pas délivrer les médicaments
- ↗ Mettre en place un bilan de plaie systématiquement pour toute prise en charge de plaie
 - ↗ Créer des filières de recyclage
 - ↗ Revoir les conditionnements (boîte de 14, de 28 et de 30 pour les médicaments qui induisent du gaspillage)
 - ↗ Délivrance des médicaments à l'unité
 - ↗ Éviter l'Had quand la prise en charge en ville ne le nécessite pas
- ↗ Contrôler l'inclusion des patients en Had et vérifier le matériel fourni et souvent gaspillé par sur prescription
 - ↗ Contrôler les psads sur la délivrance de matériel inutile et vérifier les sur prescriptions
 - ↗ Proposer un acte de conciliation médicamenteuse aux Idel pour éviter le gaspillage